

# COMMUNE

## DE

# VALLANGOUJARD

## PLAN LOCAL D'URBANISME

Les deuxièmes rencontres autour du Plan local d'urbanisme (PLU) se sont tenues le 6 novembre, en mairie, avec deux groupes (18h et 20h). Les participants ont exprimé leurs attentes concernant l'évolution du village. L'étude qui s'engage prendra en compte les différents points de vue exprimés.

Une « **balade thermique** », est prévue le **23 janvier à 18h**. Cela consistera à observer, au moyen d'un équipement approprié, les déperditions de chaleur de différents bâtiments. Il est suggéré de s'inscrire préalablement en mairie : 01 34 66 51 11 ou [secretariat@vallangoujard.fr](mailto:secretariat@vallangoujard.fr)

L'étude sur le devenir du **site des ex-salaisons** est terminée. La conclusion est qu'à l'exception du bâtiment central, les anciennes constructions ne sont pas réutilisables et devront donc être démolies avant toute revalorisation du site. Le coût de cette démolition-dépollution est à préciser (sans doute, plusieurs centaines de milliers d'euros).

Les échanges se poursuivent avec la propriétaire. En attendant que des perspectives se dessinent entre la propriétaire, le PNR, les services de l'État et la Commune, **le PLU devrait maintenir la vocation actuelle de ces terrains**, soit *zone naturelle*, pour une partie, et *zone d'activités*, pour une autre partie.

## Mairie

01 34 66 51 11

[secretariat@vallangoujard.fr](mailto:secretariat@vallangoujard.fr)  
[www.vallangoujard.fr](http://www.vallangoujard.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	17 H 00 à 19 H 00
Mercredi	10 H 00 à 12 H 00
Vendredi	10 H 00 à 12 H 00
Samedi	10 H 00 à 12 H 00

## Agenda

- ✓ **Avant le 31 déc, 12h00**  
Inscription en mairie sur les listes électorales pour 2014
- ✓ **Samedi 25 janvier, 10h45**  
Vœux salle Jean Dréville
- ✓ **Encombrants** : 26 février, 10 juin et 18 novembre 2014
- ✓ **23 et 30 mars, 8h-20h**  
Élections municipales

**Pour voter**, il faudra dorénavant présenter une **pièce d'identité au bureau de vote** :

- carte d'identité ou passport (*même périmés*)
- ou bien l'une des cartes suivantes **avec photo et en cours de validité** : identité militaire, vitale, invalidité, famille nombreuse, SNCF, permis de conduire, de chasser, livret de circulation, titre de séjour...
- *références : décret 18 octobre et arrêté du 12 décembre 2013*

## ASSAINISSEMENT

Du fait du prochain raccordement du réseau communal à la station de Butry-sur-Oise (1er semestre 2014), l'extension du réseau va pouvoir être engagée en suivant. Des techniciens procèdent en ce moment à des relevés sur le terrain. Chacun est, dès à présent, invité à prévoir (*s'il est concerné et si ce n'est pas déjà fait*) son raccordement au réseau collectif actuel.

## INTERNET

*5 sites à consulter*

[vallangoujard.fr](http://vallangoujard.fr)  
[valleedusausseron.fr](http://valleedusausseron.fr)  
[pnr-vexin-francais.fr](http://pnr-vexin-francais.fr)  
[foyer.vallangoujard.perso.sfr.fr](http://foyer.vallangoujard.perso.sfr.fr)  
[sauvegarde-sausseron.a3w.fr](http://sauvegarde-sausseron.a3w.fr)

## Conseil municipal / en bref

SÉANCE DU 9 DEC 2013

### Orientations budgétaires

En 2014, la Commune devra, pour la première fois, supporter un prélèvement de l'État de 12 000 €. Il n'est pas, pour autant, envisagé d'augmenter les taxes communales.

### Réseaux et éclairage public

Le Conseil saisit l'opportunité de travaux de la Sicaevs, en 2014, à l'entrée du village côté Labbeville, pour décider d'enfouir les câblages des réseaux publics et étendre l'éclairage public du type Vexin.

# 10+5 ans



## ■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014

*L'État simplifie vos démarches*

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

**L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:**

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION :** Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

**Inutile de vous déplacer dans votre mairie**

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.